



TechnipFMC remporte un contrat significatif de modernisation de fours de production d'éthylène, stimulant ainsi l'investissement aux Pays-Bas et réduisant les émissions du site de l'usine Shell à Moerdijk

Septembre 30, 2020

LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 30 septembre, 2020 — TechnipFMC (NYSE:FTI) (PARIS:FTI) a remporté un contrat significatif⁽¹⁾ auprès de Shell Moerdijk portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements et la fabrication (EPF) d'équipements propriétaires et de services associés pour huit fours de production éthylène au complexe pétrochimique de Moerdijk aux Pays-Bas.

Ces nouveaux fours vont utiliser la technologie de TechnipFMC de disposition innovantes des tubes de vapocraquage en plusieurs rangées et remplaceront, sans perte de capacité, les 16 anciens fours, tout en augmentant l'efficacité énergétique et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Cette modernisation devrait permettre de réduire d'environ 10 % les émissions annuelles de CO₂ de Shell Moerdijk.

Les nouveaux fours seront acheminés vers le site par modules, ce qui permettra d'assurer la continuité du fonctionnement de l'unité de craquage tout au long de ce projet de modernisation.

Catherine MacGregor, Président Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes très heureux d'avoir été sélectionnés pour cet important projet de modernisation de Shell et nous saluons les efforts de l'équipe projet pour réduire les émissions de CO₂. Ce nouveau contrat témoigne de notre leadership dans la technologie de l'éthylène et des innovations que nous réalisons pour améliorer l'efficacité énergétique.* »

Richard Zwinkels, Directeur Général de Shell Moerdijk, a déclaré : « *Nous continuons d'investir dans l'innovation, même en période de crise économique. Cet investissement à Moerdijk contribue à la réduction des émissions de carbone provenant de notre fabrication de produits chimiques et à l'ambition de Shell d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou plus tôt. Nous avons pour but d'être en phase avec la société dans la réalisation de cette ambition.* »

(1) Pour TechnipFMC, un contrat « significatif » se situe entre 75 millions et 250 millions de dollars.

###

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC, leader mondial du secteur de l'énergie, fournit des projets, produits technologies et services. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Nous appuyant sur trois segments opérationnels, à savoir Subsea, Surface Technologies et Technip Energies, nous sommes les mieux placés pour offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et au-delà. Grâce à nos technologies innovantes et à notre efficacité hors pair, nos solutions ouvrent de nouveaux horizons pour nos clients en leur permettant de développer leurs ressources énergétiques et de se positionner pour relever le défi de la transition énergétique.

Chacun de nos 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture axée sur l'excellence en réalisation de projets et l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

TechnipFMC utilise son site web www.TechnipFMC.com comme canal de distribution pour des informations importantes. Pour en savoir

plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site TechnipFMC.com et suivez-nous sur Twitter @TechnipFMC.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Matt Seinsheimer
Vice-président, Relations avec les investisseurs
Tel: +1 281 260 3665
Email: [Matt.Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer@technipfmc.com)

Phillip Lindsay
Directeur, Relations avec les investisseurs (Europe)
Tel: +44 203 429 3929
Email: [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipfmc.com)

Relations avec les médias

Christophe Belorgeot
Senior Vice President Corporate Engagement
Tel: +33 1 47 78 39 92
Email: [Christophe.Belorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot@technipfmc.com)

Jason Hyonne
Chargé des Relations publiques
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipfmc.com)

-